

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 07 avril 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 058-265801944-20250407-DEL07042025_07-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 5

Présents (8) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur
Roger Clay, Administrateur

Excusés (5) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Myriamne Bertrand, Conseillère Municipale – procuration à Philippe Cordier
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal – procuration à Hervé Barsse
Nathalie Gemza, Administratrice – procuration à Jacqueline Pasin
Michèle Roy, Administratrice – procuration à Roger Clay

DEL07042025-07

**AFFECTATION DES RESULTATS EXERCICE 2024
DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,
Vu l'instruction comptable correspondante à la gestion du budget concerné,
Vu la délibération DEL07042025-05 portant approbation du Compte de Gestion 2024,
Vu la délibération DEL07042025-06 portant approbation de l'ERRD 2024,

Considérant le rapport présenté par la Vice-Présidente,

Considérant que la clôture des comptes 2024 présente un résultat comptable déficitaire de
- 128 128,29 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- A la demande de l'ARS, de reprendre 120 880,79 € au compte 1100 "report à nouveau créditeur" pour compenser l'ajustement de la dotation globale de soins 2024 eu égard à la convergence tarifaire positive liée à la réforme tarifaire constatée en 2023,
- D'affecter et de prélever la somme de -7 247,50 € sur la réserve de compensation des déficits du compte 10686 de l'exercice 2025.

Le compte de réserve de compensation des déficits serait ainsi de **261 029,03 €** à fin 2025.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 5 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**